

**REPUBLIQUE DU NIGER**



*Fraternité – Travail – Progrès*

**MINISTERE DES FINANCES**

---

**DOCUMENT DE PROGRAMMATION BUDGETAIRE  
ET ECONOMIQUE PLURIANNUELLE**

**DPBEP 2019-2021**

*MAI 2018*

## TABLE DES MATIERES

### Contenu

Sigles et Abréviations _____	4
Liste des Tableaux _____	5
Liste des Figures _____	6
INTRODUCTION _____	7
I. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE SUR LA PERIODE 2015-2018 _____	8
1.1. Situation économique sur la période 2015 à 2017 _____	8
1.1.1. Croissance économique _____	8
1.1.2. Evolution des prix _____	9
1.1.3. Echanges Extérieurs _____	10
1.1.4. Situation Monétaire _____	11
1.1.5. Critères de convergence _____	13
1.2. Perspectives économiques 2018 _____	13
1.3. Situation financière sur la période 2015-2018 _____	15
1.3.1. Opérations financières de l'Etat 2015 à 2017 _____	15
1.3.2. Evolution de la Dette Publique _____	18
1.3.3. Retour sur les prévisions des finances publiques en 2018 _____	19
1.3.4. Situation des finances locales 2015-2018 _____	20
1.3.5. Situation financière des établissements publics 2015-2018 _____	21
1.3.6. Situation financière de la CNSS _____	22
II. PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES 2019-2021 _____	23
2.1. Perspectives économiques 2019 -2021 _____	23
2.1.1. Orientation économique du budget général _____	23
2.1.2. Cadrage macroéconomique à moyen terme 2019-2021 _____	23
2.1.3. Les projections macro-économiques nationales 2019-2021 _____	25
2.2. Perspectives des Finances publiques 2019-2021 _____	27
2.2.1. Opérations financières de l'Etat 2019-2021 _____	27
2.2.2. Projection des ressources et des dépenses du budget général _____	30

## TABLE DES MATIERES

2.2.2.1. Projection des ressources du budget général de l'Etat _____	30
2.2.2.2. Projection des ressources internes _____	31
2.2.2.3. Projection des ressources extérieures _____	32
2.2.2.4. Projection des dépenses _____	33
2.2.2.5. Projections de dépenses budgétaires par fonctions 2018-2021 _____	35
2.2.3. Stratégie et perspectives de l'endettement public 2019-2021 _____	37
2.2.3.1. Stratégie d'endettement à moyen terme _____	37
2.2.3.2. Perspectives de l'endettement public à moyen terme _____	38
III. RISQUES SUR LES FINANCES PUBLIQUES _____	39
CONCLUSION _____	42

## **Sigles et Abréviations**

**AVD** : analyse de la viabilité de la dette

**BCEAO** : Banque Centrale des États de l’Afrique de l’Ouest

**DOB** : Débat d’Orientation Budgétaire

**DPBEP** : Document de Programmation Budgétaire et Économique Pluriannuelle

**DPG** : Déclaration de Politique Générale

**FMI** : Fonds Monétaire International

**I3N** : Initiative les Nigériens Nourrissent les Nigériens

**IDA** : Association Internationale de Développement

**IRVM** : Impôts sur le Revenu de la Valeur Mobilière

**ITS** : Impôts sur les Traitements et Salaires

**MF** : Ministère des Finances

**OPEP** : Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole

**PDES** : Plan de Développement Économique et Social

**PIB** : Produits Intérieur Brut

**RSE** : Redevance Statistique à l’Exportation

**SOMINA** : Société des Mines d’Azélik

**SONIDEP** :

**SORAZ** : Société de Raffinage de Zinder

**SP/CISPEE/NAB** : Secrétariat Permanent du Comité Interministériel de Suivi de la Politique d’Endettement de l’État et de Négociation des Appuis Budgétaires

**TIPP** : Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Pétroliers

**TSR** : Taxe Spéciale sur la Réexportation

**TVA** : Taxe sur la Valeur Ajoutée

**UEMOA** : Union Économique et Monétaire Ouest Africaine

## Liste des Tableaux

Tableau 1 : Évolution des critères de convergence de 2015 à 2017 .....	13
Tableau 2 : Exécution des finances publiques de 2015 à 2017.....	17
Tableau 3 : Évolution des agrégats des finances publiques (hors exos) .....	20
Tableau 4 : Situation financière des collectivités de 2014 à 2017 .....	21
Tableau 5 : Évolution de la situation financière des EPA sur la période 2015-2018 (en milliards de FCFA) .....	22
Tableau 6 : PIB en volume, pourcentage de variation par rapport à l'année précédente.....	24
Tableau 7 : Tableau des Opérations Financières de l'État 2019-2021 (en milliards de F CFA).....	28
Tableau 8 : Évolution des prévisions des ressources du budget général de l'État sur la période 2018-2019 (en milliards de F CFA, hors exonérations).....	30
Tableau 9 : Projection des ressources internes sur la période 2018-2021(en milliards de F CFA, hors exonérations).....	32
Tableau 10 : Les projections des ressources extérieures 2018-2021(en milliards de F CFA).....	33
Tableau 11 : Prévisions des budgets 2019, 2020 et 2021 en F CFA (y compris les exonérations).....	33
Tableau 12 : Prévisions par fonction économique et par catégorie des enveloppes plafonds (hors PIE extérieur, hors dette et hors exonérations).....	35
Tableau 13 : Caractéristiques de la stratégie d'endettement 2019-2021 .....	37
Tableau 14 : Évolution et tendances des ratios d'endettement de 2016 à 2020 .....	38
Tableau 15 : Matrice d'évaluation des risques .....	39

## Liste des Figures

Figure 1 : Répartition de la dette extérieure par créancier.....	19
Figure 2 : Produits et charges de la CNSS de 2013 à 2016 .....	22

## INTRODUCTION

Le Document de Programmation Budgétaire et Économique Pluriannuelle (DPBEP) est élaboré en application des dispositions de la Loi organique n°2012-09 du 26 mars 2012 relative aux lois de finances. Il couvre la période 2019-2021 et tient compte des aspirations du Programme de Renaissance Acte II, de la situation de la mise en œuvre du PDES 2017-2021 et du Programme Économique et Financier (2017-2020). Il tient également compte de l'environnement international et régional ainsi que des contraintes sécuritaire, climatique et économique du pays.

En conformité avec la Loi organique n°2012-09 du 26 mars 2012 relative aux lois de finances, les orientations budgétaires retenues par le Gouvernement dans le cadre du projet de Loi de finances 2019 feront l'objet d'un débat d'orientation budgétaire à l'Assemblée Nationale. Ce débat participe du renforcement des pouvoirs de contrôle de l'institution parlementaire afin d'améliorer l'information de cette dernière sur l'évolution des finances publiques à moyen terme.

A cette occasion, le Gouvernement présentera le DPBEP 2019-2021 et la cartographie des programmes issus des Documents de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD) élaborés par les Ministères et les Institutions.

Ces documents offrent aux parlementaires une première estimation de l'évolution de la situation budgétaire en amont de la discussion sur le projet de loi de finances de l'année 2019.

Ainsi, le DPBEP décrit l'évolution de la conjoncture économique et financière nationale et internationale pour la période 2015-2018 ainsi que les perspectives pour les années 2019 à 2021.

Il présente successivement :

- ✓ l'évolution de la situation économique et financière de 2015 à 2018 ;
- ✓ les perspectives économique et financière pour la période 2019-2021 ;
- ✓ les risques sur les finances publiques.

## **I. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE SUR LA PERIODE 2015-2018**

Au cours de cette période, l'évolution de la situation économique et financière du Niger a été marquée par la fin de la mise en œuvre du Programme de Renaissance acte I et l'arrivée à échéance du PDES 2012-2015, suivi par une période intérimaire consacrée par l'élaboration d'un Document d'Orientations Economiques (DOE) 2017-2019 et le début du Programme de la Renaissance Acte II.

En particulier, l'année 2017 a été caractérisée par le contexte d'élaboration du Plan de Développement Économique et Social (PDES) 2017-2021 et la préparation de son plan de financement qui a fait l'objet d'une table ronde tenue en décembre 2017 à Paris. Elle a été également marquée par la poursuite du Programme Économique et Financier, appuyé par la Facilité Élargie de Crédit (FEC) du FMI ayant permis de renforcer la mobilisation des ressources extérieures, notamment les appuis budgétaires.

### **1.1. Situation économique sur la période 2015 à 2017**

Les dernières estimations du Produit Intérieur Brut (PIB) 2017, en date du mois de mars 2018, indiquent une stabilisation de la croissance économique avec un taux de 4,9% identique à celui de 2016. En 2015, le taux de croissance était de 4,3%. L'évolution de l'activité économique demeure tributaire du rythme imprimé par la production agricole, qui est soumise aux aléas climatiques et par les comportements des activités minières qui continuent de subir le retournement des cours mondiaux de l'uranium.

#### **1.1.1. Croissance économique**

Sur la période 2015-2017, le taux de croissance économique s'est établi à 4,7%, en moyenne par an. Ce taux est supérieur au taux de croissance de la population (+3,9%), mais est inférieur au taux minimum de 7% requis pour lutter efficacement contre la pauvreté.

L'examen détaillé des composantes du PIB permet de situer les principales évolutions au cours de la période sous revue.

Du côté de l'offre, la croissance économique est portée essentiellement par le secteur primaire et le secteur tertiaire.

Le secteur primaire (agriculture, élevage, exploitation forestière et pêche artisanale), bien qu'essentiellement informel, est le principal moteur de la croissance de l'économie nigérienne. Ce secteur a enregistré une hausse de 5,7% en 2017, et y a constitué 43,4% du PIB, contre une hausse de 11,0% en 2016 et de 1,9% en 2015, soit un accroissement de 6,2%, en moyenne par an, sur la période 2015-2017. Cette volatilité de la croissance du secteur primaire est essentiellement imputable aux aléas climatiques qui impactent la production agricole qui est passée de 1,4% en 2015 à 15,2% en 2016 pour décélérer à 6,3% en 2017.



Le secteur tertiaire (commerce, transport, hébergement et restaurants, communication, activités d'administration publique) a enregistré un taux de croissance de 4,4% en 2017 contre 2,7% en 2016 et 7,3% en 2015. L'accélération de la croissance a permis de porter la part du secteur tertiaire à 35,7% du PIB en 2016. La progression du secteur tertiaire en 2017 est imputable principalement à la reprise du sous-secteur de la communication (7,1% en 2017 contre -8,0% en 2016) et aux activités d'hébergement et de restauration (+6,8% contre 4,4% en 2016) en prélude aux travaux de préparation du sommet de l'Union Africaine prévue pour se tenir à Niamey en 2019.

Sur la période 2015-2017, la croissance du secteur tertiaire s'est établie à 4,8%, en moyenne par an.

Du côté de la demande, la croissance économique a été soutenue principalement par la consommation finale en particulier, celle des ménages (4,5% en 2017 contre 5,5% en 2016 et 7,1% en 2015). En effet, la consommation finale des ménages, composante la plus importante des emplois du PIB avec une part de 68,6% en 2017, pourrait s'expliquer par l'augmentation de l'offre des produits agricoles de l'année 2016 (15,2% en 2016 contre 1,4% en 2015), suite à la bonne campagne agricole de cette année et à la hausse des revenus des ménages consécutive à l'accroissement de la masse salariale. Sur la période 2015-2017, la consommation finale des ménages a enregistré une croissance moyenne de 5,7% par an.

A la hausse de la croissance de la consommation finale des ménages, s'ajoutent celles des investissements, notamment publics (+9,7% contre -29,8% en 2016) qui ont connu une reprise due à l'importance des investissements publics financés sur ressources propres (23,9% en 2017 contre -52,6% en 2016). Globalement, sur la période 2015-2017, les investissements ont enregistré une croissance moyenne de 0,7% par an dont 4,0% pour les investissements publics.

### **1.1.2. Evolution des prix**

Le taux d'inflation, en moyenne annuelle, a atteint 2,4% en 2017 contre 0,2% en 2016. Il se situe ainsi en dessous de la norme communautaire fixée à 3% maximum par la Commission de l'UEMOA dans le cadre du suivi des critères de convergence.

Les mesures prises par le Gouvernement, notamment la vente des céréales à prix modéré, la stabilité des prix des hydrocarbures depuis 2012 et la distribution gratuite des vivres aux populations vulnérables, ont permis de maîtriser la hausse des prix des produits alimentaires qui s'est amplifiée au cours du dernier trimestre de l'année 2017. En effet, le niveau des prix des céréales non transformées est ressorti en hausse de 5,0% en décembre 2017 par rapport à la même période de l'année dernière.

### 1.1.3. Echanges Extérieurs

Les échanges extérieurs en 2017 se traduiraient par un solde global négatif, résultant du déficit du solde des transactions courantes, atténué par l'excédent du compte de capital et des opérations financières.

Le déficit de la balance courante s'améliorerait de 34,9 milliards (+5,0%) pour s'établir à 665,4 milliards en 2017 contre 700,3 milliards en 2016 et 878,7 milliards de FCFA en 2015. Cette situation serait imputable aux comptes des revenus secondaires qui bénéficieraient de la hausse des aides budgétaires reçues par l'État et des envois de fonds des travailleurs (27,5% de hausse en 2017 contre 1,3% en 2016 et 0,3% en 2015). Toutefois, la détérioration du solde du revenu primaire qui passerait de -96,7 milliards à -101,7 milliards de FCFA en 2017, atténuerait l'amélioration du déficit de la balance courante. En effet, le solde des revenus primaires se dégraderait en raison de l'accroissement des charges d'intérêt ainsi que les rapatriements de salaires des travailleurs expatriés et des dividendes des sociétés minières, pétrolières et des télécommunications.

Malgré une hausse des exportations (+8,5%) plus rapide que celle des importations (6,3%), le déficit de la balance commerciale s'aggraverait de 7,2% pour s'établir à 823,7 milliards de FCFA en 2017 contre 768,5 milliards de FCFA en 2016 et 963,8 milliards de FCFA en 2015.

En effet, les exportations augmenteraient de 8,5% en 2017, en liaison avec la progression de la vente des produits pétroliers raffinés qui serait en hausse de 65,7% en 2017 contre 2,9% en 2016 et -38,0% en 2015, ce qui confirme à nouveau le retour de la pleine capacité de fonctionnement de la SORAZ, combiné à la hausse des cours internationaux du pétrole en 2017 par rapport à 2016, suite à l'accord d'Alger signé par les pays de l'OPEP. En revanche, les exportations d'uranium se situeraient à 142,5 milliards de FCFA en 2017 contre 177,7 milliards de FCFA en 2015, en lien essentiellement avec la morosité des cours de l'uranium, laquelle persiste depuis l'accident de Fukushima intervenu en novembre 2011 au Japon. Quant aux ventes extérieures de l'or, elles se consolideraient en se situant à 26,9 milliards de FCFA en 2017 contre 24,5 milliards de FCFA en 2016 et 24,8 milliards de FCFA en 2015, soit une augmentation en moyenne de 2,7% par an sur la période 2015-2017, avec la reprise des activités d'orpaillage sur certains sites fermés.

S'agissant des importations, elles seraient en hausse de 6,3% en 2017 après la baisse de 13,0% enregistré en 2016 et la hausse de 7,9% en 2015. La hausse des importations en 2017 serait liée essentiellement aux biens d'équipement et intermédiaires, dont les commandes se rétabliraient au cours de l'année 2017, après le ralentissement observé en 2016, sous l'effet de la reprise/finition de certains gros chantiers.

En somme, en pourcentage du PIB, le déficit des transactions courantes, hors dons, passerait de 15,5% en 2016 à 14,1% en 2017. En moyenne sur la période 2015-2017, le déficit du compte des transactions courantes représenteraient 16,7% du PIB.

Le compte de capital serait, quant à lui, excédentaire de 239,0 milliards, soit un ralentissement de 4,1% en 2017 après la hausse de 32,0% en 2016 imputable au ralentissement de la cadence de mobilisation des transferts en capital public. Toutefois, les transferts en faveur des autres secteurs resteraient dynamiques en 2017 en augmentant de 46,5% après 36,1% en 2016 et 38,2% en 2015. En moyenne entre 2015 et 2017, le compte de capital connaîtrait un excédent 11,2% par an.

Ainsi, il en résulterait un déficit des transactions courantes et de capital de 426,4 milliards en 2017, en amélioration de 44,2 milliards par rapport à l'année 2016 contre 234,1 milliards de FCFA en 2015.

Le solde du compte financier s'établirait à 424,7 milliards en 2017, en baisse de 6,6% par rapport à 2016 après celle de 21,3% par rapport à 2015 sous l'effet de réduction de certaines de ses composantes. En effet, les investissements de portefeuille se contracteraient de 76,3 milliards par rapport à 2016 du fait du ralentissement des émissions des bons et obligations du Trésor. Quant aux investissements directs étrangers, ils connaîtraient une reprise en 2017 avec 13,5% de croissance en atteignant 175,6 milliards de FCFA, après la chute de 47,2% enregistrée en 2016 en raison du ralentissement de la cadence des grands travaux d'infrastructures, de construction et l'exploration minière et pétrolière (chemin de fer, mines et pétroles, etc.). Enfin, pour ce qui est des autres investissements, ils ressortiraient en hausse de 12,8% en se chiffrant à 226,3 milliards de FCFA en 2017 après avoir atteint 200,6 milliards en 2016 et 200,5 milliards de FCFA en 2015. En effet, les autres investissements bénéficient de la croissance des autres secteurs qui est de 118,9% s'établissant à 65,0 milliards de FCFA en 2017, faisant suite à la reprise enregistrée en 2016 (29,7 milliards de FCFA après -11,0 milliards de FCFA en 2015).

Dans ces conditions, le déficit du solde global de la balance des paiements s'améliorerait en 2017 de 18,5 milliards de FCFA par rapport à 2016 en se chiffrant à 1,7 milliard de FCFA soit 0,04% du PIB, après un déficit de 20,2 milliards de FCFA en 2016, soit 0,45% du PIB et de 132,6 milliards de FCFA en 2015, soit 3,09% du PIB. En moyenne, sur la période 2015-2017, le déficit du solde global, hors dons de la balance des paiements a atteint 1,2% du PIB.

Sur la base de l'évolution des échanges extérieurs, les réserves nettes en mois d'importations se seraient ainsi améliorées, en 2017, en ressortant à 5,4 mois contre 4,9 mois en 2016 et 3,3 mois en 2015, soit 4,5 mois d'importations en moyenne sur la période 2015-2017.

#### **1.1.4. Situation Monétaire**

L'évolution de la situation monétaire sur la période 2015-2017, s'est traduite globalement par une contraction des actifs extérieurs nets et une expansion des créances intérieures et de la masse monétaire.

Les actifs extérieurs nets ont enregistré une baisse de 0,3% par rapport à fin décembre 2016, pour se situer à 570,3 milliards de FCFA soit une baisse moins forte qu'en fin décembre 2016 (-

3,4%) et fin décembre 2015 (-17,2%). Cette contraction provient de celle des actifs extérieurs nets des banques commerciales de 24,5%. Quant à l'institution émettrice, ses actifs extérieurs nets ont augmenté de 5,5% en 2017.

A fin décembre 2017, l'encours des créances intérieures s'est accru de 82,1 milliards de FCFA, ou +10,0% en variation relative par rapport au mois de décembre 2016, pour ressortir à 899,3 milliards de FCFA. Cette évolution résulte d'une dégradation de la Position Nette du Gouvernement de 49,8 milliards de FCFA et d'une augmentation des crédits à l'économie de 5,8 %.

En effet, la PNG se chiffre à 119,0 milliards à fin décembre 2017 contre 79,4 milliards de FCFA à fin décembre 2016, en liaison avec la baisse des créances de l'État de 53,4 milliards de FCFA et la hausse de ses engagements vis-à-vis du secteur bancaire de 92,9 milliards de FCFA.

Parallèlement, l'encours des crédits à l'économie a augmenté de 5,8%, pour se situer à 780,3 milliards de FCFA à fin décembre 2017.

Globalement, sur la période 2015-2017, les actifs extérieurs nets représentent 12,8% du PIB. Quant aux crédits octroyés à l'économie, ils ont représenté 16,0% du PIB en moyenne entre 2015 et 2017.

En ligne avec l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a augmenté de 73,6 milliards de FCFA par rapport à fin décembre 2016, ou 6,1% en valeur relative, pour se situer à 1.283,6 milliards de FCFA à fin décembre 2017. Cette situation est consécutive essentiellement à la hausse des dépôts transférables de 11,1% en valeur relative par rapport à 2016 et de la circulation fiduciaire de 24,6 milliards de FCFA soit 4,1% en valeur relative et enfin de la progression des autres dépôts inclus dans la masse monétaire (dépôts des particuliers et des entreprises) de 6,5 milliards de FCFA soit 2,8% en 2017.

Ainsi, le taux de liquidité de l'économie nigérienne, en constante progression, se situerait à 27,2% du PIB en 2017 contre 26,8% en 2016 et 26,0% en 2015 soit en moyenne 26,6% du PIB sur la période. Toutefois, la vitesse de la circulation de la monnaie s'inscrit dans une dynamique baissière en passant à 3,6 en 2017 contre 3,7 en 2016 et 3,9 en 2015, soit une moyenne de 3,7 sur la période 2015-2017.

La progression de la circulation fiduciaire dénote principalement des versements des revenus en cash à certains agents de l'État (Appelés du Service Civique National et agents contractuels), aux employés des sociétés pétrolières installées dans des zones faiblement bancarisées et aux ouvriers sur les nombreux chantiers en cours d'exécution à travers le pays. Elle dépeint également le dynamisme des activités commerciales, dont les règlements sont pour l'essentiel effectués en espèces

### 1.1.5. Critères de convergence

S'agissant de la convergence au sein de l'UEMOA, seuls deux (02) critères sur les cinq (05) ont été respectés en 2017, comme en 2016 et en 2015. Il s'agit des critères de premier rang relatifs au taux d'inflation et au taux d'endettement. Les critères non respectés concernent celui de premier rang en l'occurrence le solde budgétaire global dans compris en pourcentage du PIB (critère clé) et ceux de second rang relatif au ratio masse salariale en pourcentage des recettes fiscales et au taux de pression fiscale. Toutefois, on note une nette amélioration du ratio relatif au solde budgétaire global qui passe de -9% en 2015 à -5,2% en 2017.

**Tableau 1** : Évolution des critères de convergence de 2015 à 2017

Critères de convergence de la zone UEMOA		Années		
Critères de premier (1er) rang :	Ratios souhaités	2015	2016	2017
Ratio du solde budgétaire global avec dons (en % du PIB)	$\geq -3\%$	-9,00%	-6,10%	-5,20%
Taux d'inflation en moyenne annuelle	$\leq 3\%$	1,00%	0,20%	2,40%
Ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure / PIB	$\leq 70\%$	35,80 %	41,00 %	41,70 %
Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales	$\leq 35\%$	36,50 %	43,70 %	43,60 %
Taux de pression fiscale (= Recettes fiscales / PIB)	$\geq 20\%$	16,10 %	13,50 %	13,00 %

### 1.2. Perspectives économiques 2018

Les perspectives économiques de l'année 2018 sont assez favorables au Niger. La croissance économique devrait atteindre 5,2% en 2018 soit 0,3 point de plus qu'en 2017. Cette accélération serait imputable principalement aux secteurs tertiaire et primaire qui bénéficieraient entre autres d'une intensification des investissements publics consacrés aux cultures irriguées, la modernisation de l'agriculture pluviale dans le cadre de l'Initiative 3N et des projets structurants du développement rural appuyés par le Millénaire Challenge Corporation. En outre, la branche construction du secteur secondaire serait dynamique, en lien avec les investissements entrant dans le cadre des préparatifs du Sommet de l'Union Africaine de 2019. Toutefois, les incertitudes liées aux aléas climatiques et aux menaces sécuritaires risquent de limiter les efforts du Gouvernement.

Le secteur primaire enregistrerait une croissance de 5,0% en 2018 contre 5,7% en 2017. Cette décélération est imputable au ralentissement de l'évolution de la branche agriculture qui passerait de 6,3% en 2017 à 5,3% en 2018 en lien avec l'hypothèse d'un volume pluviométrique moins important que celui de l'année précédente.

Le secteur secondaire enregistrerait une croissance de 5,7% en 2018 contre 6% en 2017. Ce ralentissement s'expliquerait essentiellement par la décélération de la valeur ajoutée des activités extractives (3,7% contre 7,3% en 2017) liée à la baisse de la production d'uranium (3523 tonnes en 2017 contre 2843 tonnes en 2018) et le maintien de celle du pétrole à son niveau de 2017 (18 517 barils/jour) en raison des arrêts observés au courant des mois de mars à avril pour des raisons de grandes maintenances.

Le dynamisme des branches production d'électricité, eau et gaz, et construction avec les grands travaux engagés dans le cadre du Programme de Renaissance Acte 2 (centrale électrique, échangeur, routes, etc) et des préparatifs de l'UA 2019, contribueraient à renforcer la croissance globale du secteur.

Quant au secteur tertiaire, son taux de croissance serait de 4,6% en 2018 contre 4,4% en 2017. Cette hausse est due à la bonne tenue entre autres des branches commerce (+5,7%) et transport (+6,9%) et communication (+7,8%).

Concernant l'inflation mesurée par l'Indice des Prix à la Consommation, son taux se situerait à 2,8%, légèrement en dessous de la norme communautaire de 3% maximum. Grace aux interventions du Gouvernement pour approvisionner les marchés en période de soudure, à travers les ventes à prix modérés et les distributions gratuites ciblées de céréales aux couches les plus vulnérables de la population, l'inflation continuera à être maîtrisée.

En 2018, les échanges avec l'extérieur se solderaient par une dégradation du déficit du compte des transactions courantes qui se situerait à 879,5 milliards de FCFA contre 665,4 milliards de FCFA en 2017. Cette dégradation du compte de transactions courantes s'expliquerait par la baisse des exportations des biens et services de 59,2 milliards de FCFA en rapport avec le repli des exportations des produits de l'uranium. Les importations des biens et services afficheraient une augmentation de 156 milliards de FCFA en lien avec les investissements entrepris dans le cadre de la mise en œuvre du PDES 2017-2021 et des préparatifs de l'organisation de l'UA 2019.

La balance des services s'améliorerait de 50,4 milliards de FCFA en passant d'un déficit de 405,6 milliards de FCFA en 2017 à 355,2 milliards FCFA en 2018. Le déficit des revenus primaires se réduirait de 1,4 milliard de FCFA en passant de 101,7 à 100,3 milliards de FCFA respectivement en 2017 et 2018.

Le compte financier s'améliorerait avec l'augmentation des Investissements Directs Etrangers (258,2 milliards de FCFA contre 175,6 milliards de FCFA en 2017). Au total, le solde global de la balance des paiements ressortirait déficitaire de 41,7 milliards de FCFA contre un déficit de 1,7 milliard de FCFA en 2017. La situation monétaire en 2018 se caractérisera par une contraction des avoirs extérieurs et une amélioration des crédits intérieurs particulièrement des crédits à l'économie qui augmenteront de 20,4% en se situant à 887,9 milliards de FCFA.

### **1.3. Situation financière sur la période 2015-2018**

#### **1.3.1. Opérations financières de l'Etat 2015 à 2017**

Sur la période 2015-2017, les recettes totales, dons compris, ont enregistré une croissance moyenne de 3,3% par an, plus rapide que celle des dépenses totales et prêts nets qui n'ont progressé que de 0,7% par an en conformité avec l'objectif de maîtrise de la dépense et de l'amélioration de son efficacité. En 2017, la politique budgétaire s'est ressentie d'un accroissement des recettes internes en liaison notamment avec la mise en œuvre des réformes fiscales au niveau des régies financières et la reprise des cours du pétrole.

L'exécution des opérations financières de l'Etat a été également marquée par une gestion du contexte sécuritaire, particulièrement difficile au niveau des frontières avec le Nigeria, le Mali et la Libye combinée à la conjoncture internationale défavorable notamment pour certaines matières premières. Les recettes totales et dons (hors exonérations) ont connu une évolution en dents de scie, avec une hausse de 11,7% en 2017, une baisse de 8,6% en 2016 et une hausse de 6,8% en 2015.

La hausse des recettes totales et des dons en 2017 provient à la fois des dons qui ont enregistré une augmentation de 26,6% et des recettes budgétaires (5,5%). Sur la période 2015-2017, les recettes totales et dons ont enregistré une progression de 3,3%, en moyenne par an. Les recettes budgétaires totales ont enregistré une hausse de 5,5% pour se situer à 678,9 milliards de FCFA, soit 14,3% du PIB, contre une baisse de 16,1% en 2016 et une hausse 7,4% en 2015.

Les recettes fiscales ont progressé de 1,8% en 2017, après la chute de 11,4% en 2016 et la hausse de 8,2% en 2015, soit un rythme d'accroissement annuel moyen de -0,5% sur la période 2015-2017. La faible hausse des recettes fiscales n'a pas permis au taux de pression fiscale de s'améliorer entre 2016 et 2017. D'ailleurs, le taux de pression fiscale a perdu 0,5 point de pourcentage en 2017 par rapport à 2016 en s'établissant à 13,0% du PIB contre 13,5% du PIB en 2016. La progression des recettes fiscales provient des recettes de la fiscalité de porte (4,5%) et celle intérieure (0,5%). Les recettes de la fiscalité intérieure ont légèrement augmenté de 0,5% en 2017, après une baisse de 10,4% en 2016 et une hausse de 0,8% en 2015, soit un recul en moyenne des recettes de la fiscalité intérieure de 3,0% par an sur la période 2015-2017. Toutes les catégories de recettes internes ont connu des baisses en 2017 à l'exception des impôts sur les revenus (+8,2% de hausse dont 23,8% de hausse relative à l'impôt sur les bénéfices atténués par la baisse de l'impôt sur le patrimoine (-65,7%) et l'ITS (-10,2%)).

Les raisons de la contreperformance des impôts sur les biens et services sont liées essentiellement à la baisse de la redevance superficielle (-32,1%) consécutive à la baisse des activités du secteur minier et au recul des autres taxes sur les biens et les services (-54,5%).

Les recettes de la fiscalité de porte ont enregistré une légère hausse de 4,5% en 2017, après une baisse de 12,7% en 2016 et une progression de 22,9% en 2015 soit un accroissement moyen annuel de 4,9% sur la période de 2015 à 2017. L'augmentation des recettes en 2017 est essentiellement imputable à la hausse des taxes à l'exportation, notamment la Taxe Spéciale de Réexportation (+59,8%) en lien avec la reprise progressive des activités économiques au Nigéria ; la Redevance Statistique à l'Exportation (+57,3%) en rapport avec l'augmentation des volumes des exportations des produits pétroliers. La mauvaise tenue des recettes liées à la TVA au cordon douanier (avec un recul de 11,9%) a toutefois atténuée la performance des recettes de la fiscalité de porte de 2017.

Les recettes non fiscales et les comptes spéciaux du Trésor ont connu une progression significative en 2017 (65,7%) après la baisse de 55,2% en 2016 et une hausse de 1,6% en 2015, soit une hausse moyenne de 3,8% par an entre 2015 et 2017. Cette hausse s'explique par les dividendes tirés de la vente des titres d'exploitation au niveau des sociétés minières et pétrolières.

Sur la période 2015-2017, les dons se sont inscrits dans une tendance haussière en croissant de 4,7% en 2015 à 26,6% en 2017 soit une hausse annuelle moyenne de 15,8% équivalente à 6,2% du PIB. Les dons projets y représentent 66,4% du total sur la période 2015-2017.

Les dépenses totales et prêts nets ont enregistré une hausse plus importante que les recettes en 2017 avec une progression de 6,7% contre une baisse de 14,2% en 2016 et une hausse de 9,6% en 2015. Rapportées au PIB, les dépenses totales sont passées de 32,3% en 2015 à 26,3% en 2016 pour s'établir à 26,6% en 2017. Portées à la fois par les dépenses courantes et les dépenses en capital, les dépenses totales ont progressé à un rythme annuel de 0,7% sur la période 2015-2017.

La hausse des dépenses courantes de 5,8% en 2017 provient principalement de celles des dépenses de fonctionnement (+6,3%) et des dépenses des transferts et subventions (+8,9%). Aussi, la faiblesse de la hausse de la masse salariale en 2017 (+1,7%) contraste avec la hausse des intérêts exigibles sur la dette publique (+19,0%). Sur la période 2015-2017, le rythme annuel de progression des dépenses courantes a été de 4,1%. Les dépenses en capital (+7,8%) ont progressé plus vite que les dépenses courantes (+5,8%) en 2017 pour se situer à 600,1 milliards de FCFA, après une baisse de 23,4% en 2016 en lien avec celle des investissements publics et une hausse de 8,7% en 2015. Sur la période 2015-2017, les dépenses en capital ont baissé de 2,3% par an.

La hausse des dépenses en capital en 2017 résulte d'une progression de 23,9% des investissements sur ressources propres mais atténuée par une baisse de 1,3% de ceux financés sur ressources extérieures. La hausse des dépenses en capital a, pour une large part, concerné les infrastructures économiques et les secteurs sociaux.



Globalement, la situation des dépenses s'explique par les efforts dans l'amélioration de la maîtrise des charges et la gestion de la trésorerie.

Au total, grâce aux efforts des régies financières et de rationalisation des dépenses publiques, le déficit global dons compris s'est amélioré pour représenter 5,2% du PIB en 2017 contre 6,1% en 2016 et 9,0% du PIB en 2015.

Le déficit global des finances publiques a été financé à hauteur de 78,3% en 2017 par l'extérieur contre une part de 84,0% et 66,0% respectivement en 2016 et 2015.

Le financement extérieur est donc ressorti en baisse de 14,1% en 2017 en se situant à 503,4 milliards de FCFA en lien avec la hausse des dons (+26,6%).

La hausse des dons s'explique principalement par la progression des dons budgétaires qui sont passés de 66,2 milliards de FCFA en 2016 à 141,1 milliards de FCFA en 2017 soit un bond de 113,1%. Pour ce qui est du financement intérieur, il a contribué au financement du déficit public à hauteur de 21,7% en 2017 en se situant à 139,4 milliards de FCFA contre 84,0 milliards de FCFA en 2016 soit 16,0% du déficit public. Le financement intérieur est en hausse de 65,9% en 2017 résultant de la forte progression (+474,9%) du financement bancaire après une hausse de 90,9% en 2016.

Le tableau qui suit présente la situation détaillée de l'évolution des finances publiques de 2015 à 2017.

**Tableau 2** : Exécution des finances publiques de 2015 à 2017

RUBRIQUES	2015	2016	2017
Recettes totales	767,2	643,8	680,8
Recettes fiscales	684,9	606,9	619,9
Impôts sur le revenu, les bénéfices et gains en capital	167,4	156,2	170,8
Impôts sur les biens et services	252,0	239,0	233,8
TVA	147,8	123,2	128,0
Taxes sur commerce extérieur	188,6	164,7	172,2
Droits et taxes à l'importation	65,5	56,1	56,832
TVA à l'importation	92,1	81,1	71,386
Droits et taxes à l'exportation	31,0	27,6	43,955
Autres Recettes fiscales	76,8	47,0	43,1
Recettes non fiscales	75,5	27,9	48,6
Dépenses totales	1384,6	1187,9	1263,6
Dépenses courantes	657,8	631,3	663,5
Traitements et salaires	250,2	265,1	269,7
Matériels et fournitures	157,9	107,1	112,0
Subventions et transferts	204,5	197,6	215,3

Intérêts exigibles	26,6	41,9	49,9
Dette extérieure	12,0	18,4	16,4
Dette intérieure	14,6	23,5	33,5
Dépenses en capital et prêts nets	726,8	556,6	600,1
Sur ressources budgétaires	424,6	201,4	249,6
Sur ressources extérieures	302,2	355,2	350,4
Solde global (base engagement) hors dons	-617,4	-544,1	-582,7
Solde global (base engagement) dons compris	-384,8	-273,9	-240,5
Solde global de base 1)	-315,2	-188,9	-232,3
Variation des arriérés (réduction -)	-13,0	19,0	-53,7
Financement	630,4	525,2	636,7
Financement extérieur	416,3	441,2	503,6
Dons	232,6	270,3	342,2
Appui budgétaire (Aide budg.+aut.fondsconc.)	76,6	66,2	141,1
Dons projets	156,0	204,0	201,1
Prêts	209,6	203,4	182,9
Amortissement exigible	-25,9	-32,4	-21,5
Financement intérieur	214,1	84,0	133,1
Secteur bancaire	127,7	11,6	66,6
Secteur non bancaire	86,4	72,4	66,5

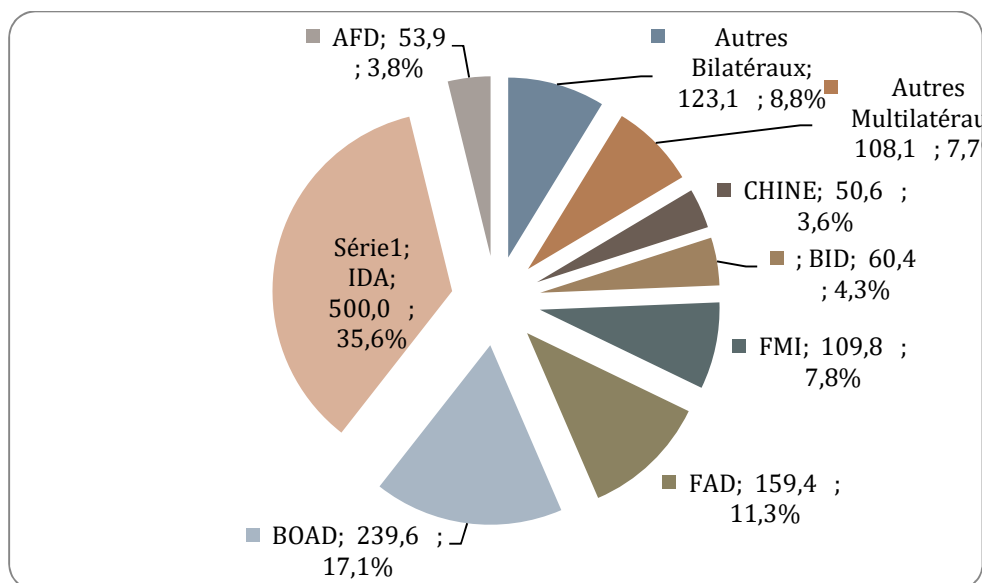
**Source** : DRF/DGOF/R/MF

### 1.3.2. Evolution de la Dette Publique

L'encours de la dette publique est estimé à 1 985,9 milliards de FCFA en 2017 contre 1793,0 milliards de FCFA à fin décembre 2015, soit une hausse de 10,8%. Cette évolution est essentiellement imputable à la forte augmentation de l'encours de la dette intérieure (16,2%) stimulé par la progression des émissions en obligations du Trésor (15,4%), l'encours de la dette extérieure n'ayant augmenté que de 8,7%.

À fin 2017, l'encours de la dette publique du Niger est composé de 70,7% de dette extérieure, soit 1 404,9 milliards de FCFA et 29,3 % de dette intérieure, soit 581 milliards de FCFA. La figure ci-après présente la répartition de l'encours de la dette extérieure par créancier.

**Figure 1** : Répartition de la dette extérieure par créancier



**Source** : MF, BCEAO, SP/CISPEE/NAB

Le portefeuille de la dette intérieure est quant à lui constitué des obligations du Trésor (68,3%), des bons du Trésor (20,9%), des concours de la Banque Centrale (3,6%), des produits de titrisation (5,3%), des arriérés dus aux fournisseurs (0,9%) et des avances auprès des banques locales (0,8%).

Ainsi, le ratio « encours de la dette publique sur le PIB nominal » enregistrerait une hausse de 1,4 point de pourcentage par rapport à l'année 2016 en se situant à 41,6%. En moyenne, l'encours de la dette publique se situe à environ 40% du PIB sur la période 2015-2017, largement en dessous du seuil fixé à 70% dans le cadre du suivi des critères de convergence au sein des pays membres de l'UEMOA.

### 1.3.3. Retour sur les prévisions des finances publiques en 2018

Conformément aux objectifs macroéconomiques assignés dans le Plan de Développement Économique et Social (PDES 2017-2021), le PGRFP IV et dans le Programme Économique et Financier (PEF 2016-2020), l'année 2018 sera marquée par l'intensification de la mise en œuvre des réformes économiques et financières notamment avec la mise en œuvre du budget programme et du PDES. Les efforts du Gouvernement seront poursuivis pour l'amélioration de la gestion des finances publiques à travers la mobilisation conséquente des ressources intérieures et la maîtrise des dépenses publiques.

Ainsi, il est prévu une progression des recettes totales de 18,0% en 2018 contre 5,7% en 2017. Les recettes fiscales progresseraient globalement de 17,5% contre 2,1% en 2017. Le taux de pression fiscale s'établirait à 14,3% en 2018 contre 13,0% un an plutôt. Cette performance

serait en lien avec la poursuite de la mise en œuvre des réformes financières et de la modernisation des régies financières.

Les dépenses totales enregistreraient une hausse de 18,0% en 2018 contre 6,4% en 2017. Cette progression résulterait de la hausse combinée des dépenses courantes de 10,4% et de celle des dépenses en capital de 26,4%.

S'agissant de la dette, l'encours rapporté au PIB s'établirait à 42,4% en 2018 contre 41,7% en 2017. Le niveau de 2018 resterait largement inférieur au seuil de 70% reflétant ainsi une gestion prudente de la dette grâce notamment au recours aux emprunts concessionnels.

L'évolution des agrégats des opérations financières de l'État de 2017 à 2018 est présentée dans le tableau ci-après.

**Tableau 3** : Évolution des agrégats des finances publiques (hors exos)

RUBRIQUES	2 017	2 018
Recettes totales (TOFE)	680,9	803,3
Recettes fiscales	619,9	728,2
Recettes non fiscales y compris recettes exceptionnelles	48,6	61,8
Dépenses totales	1 263,6	1491,3
Dépenses courantes	663,5	732,6
Dépenses courantes budgétaires	643,7	705,1
Traitements et salaires	269,7	276,4
Dépenses en capital et prêts nets	600,1	758,7
Dépenses d'équipement Sur ressources budgétaires	249,6	280,8
Dépenses d'équipement Sur ressources extérieures	350,4	477,9
Solde global (base engagement) hors dons	-582,7	-688,0
Solde global (base engagement) dons compris	-240,5	-308,4
Variation des arriérés (réduction -)	-53,7	-29,2
Solde global (base encais./décais.)	-636,7	-717,2
Financement	636,7	717,2
Financement extérieur	503,6	576,1
Financement intérieur	133,1	141,1

Source : DGOF/R/MF, Comité technique du cadrage macroéconomique et budgétaire, avril 2018

#### 1.3.4. Situation des finances locales 2015-2018

Sur la base des données disponibles, des recettes des collectivités ressortent en moyenne à 8,1 milliards entre 2015 et 2017. Quant aux dépenses elles ont connu une regression moyenne de

11% sur la période en passant de 16,6 milliards en 2014 à 10,5 milliards en 2017. Elles se composent en moyenne des dépenses de fonctionnement (23%) et des dépenses d'investissement (77%). Le détail de la situation est présenté dans le tableau qui suit.

**Tableau 4** : Situation financière des collectivités de 2014 à 2017

**Recettes**

Années	2014		2015		2016		2017	
	Prév.	Réal.	Prév.	Réal.	Prév.	Réal.	Prév.	Réal.
<b>Total des recettes</b>	<b>28,9</b>	<b>9,6</b>	<b>37,1</b>	<b>10,1</b>	<b>35,1</b>	<b>7,8</b>	<b>20,9</b>	<b>5,0</b>

**Dépenses**

Années	2014		2015		2016		2017	
	Prév.	Réal.	Prév.	Réal.	Prév.	Réal.	Prév.	Réal.
TITRE I : Fonctionnement des Communes	9,6	3,6	10,4	4,2	9,8	3,5	7,2	2,2
TITRE II : Investissements	19,3	13,0	17,7	15,9	65,9	8,8	26,5	8,2
<b>Total des dépenses</b>	<b>28,9</b>	<b>16,6</b>	<b>28,1</b>	<b>20,1</b>	<b>75,6</b>	<b>12,3</b>	<b>33,7</b>	<b>10,5</b>

Source : MI/SP/D/ACR

**1.3.5. Situation financière des établissements publics 2015-2018**

Sur la base des données disponibles, la situation financière des établissements publics, sur la période 2015-2018, se présente comme suit :

**Les ressources totales** des Établissements Publics de l'État ont enregistré une forte baisse en 2016 (46,78 milliards de FCFA) par rapport au pic constaté en 2015 (167,94 milliards de FCFA). Une nette amélioration est à nouveau observée en 2017 (113,43 milliards de FCFA) suivie d'une légère baisse l'année d'après (107,11 milliards de FCFA). Ces ressources sont essentiellement composées des **ressources propres** (70% en moyenne sur la période). Les **subventions reçues de l'État** constituent la deuxième source de financement des établissements publics. Cette catégorie représente en moyenne 30% des ressources totales. Enfin, nous avons les **prêts garantis par l'État** qui représentent une proportion très faible des ressources totales.

**S'agissant des dépenses totales** elles ont progressé sur la période 2015-2018, passant de 14,97 milliards de FCFA en 2015 à 92,97 milliards FCFA en 2018, elles ont été multipliées par six (6). Les dépenses des EPA, sur la période 2015-2018, sont essentiellement des **dépenses de fonctionnement** représentant plus de trois quarts des dépenses totales. D'un montant de 8,64 milliards de FCFA en 2015, les dépenses de fonctionnement ont substantiellement augmenté ces trois dernières années pour atteindre 75,09 milliards de FCFA en 2018. La part des **dépenses d'investissement** dans les dépenses totales des EPA connaît une dépréciation depuis 2015 (42,3%) pour ne représenter que 19% en 2018.

**Tableau 5** : Évolution de la situation financière des EPA sur la période 2015-2018 (en milliards de FCFA)

	2015	2016	2017	2018*
<b>VOLET RESSOURCES</b>				
RESSOURCES PROPRES	140,60	28,27	82,10	71,23
SUBVENTIONS RECUES DE L'ETAT	27,29	18,43	30,16	35,88
PRETS GARANTIS DE L'ETAT	0,05	0,08	1,16	-
<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>167,94</b>	<b>46,78</b>	<b>113,43</b>	<b>107,11</b>
<b>VOLET DEPENSES</b>				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	8,64	34,47	65,86	75,09
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	6,33	5,44	10,71	17,88
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>14,97</b>	<b>39,91</b>	<b>76,56</b>	<b>92,97</b>

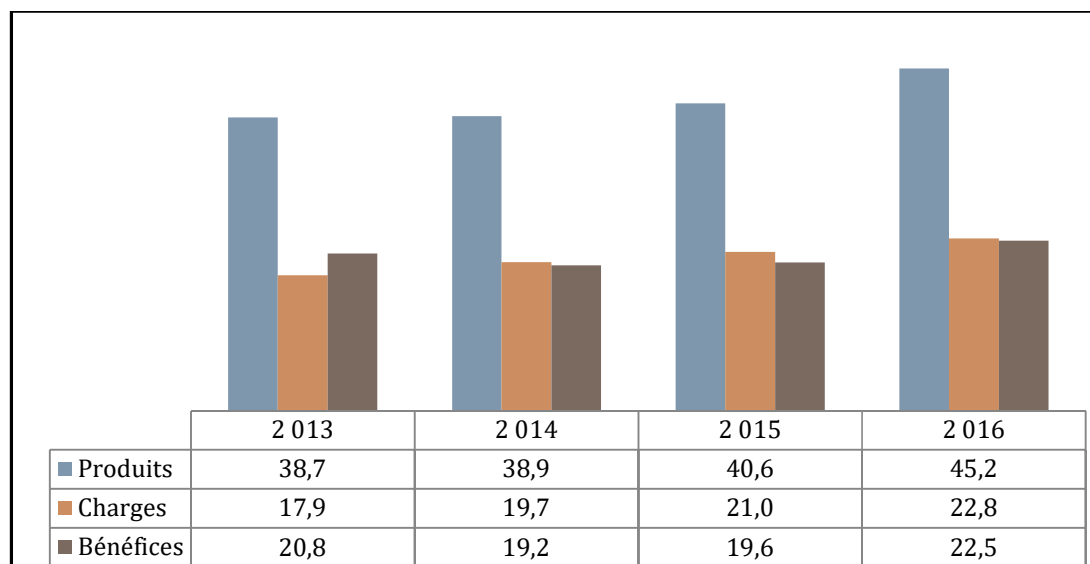
Source : DEP/PE/DGOF/R

\*Perspective

### 1.3.6. Situation financière de la CNSS

Les produits et les charges de la CNSS connaîtraient sur la période 2013-2016, une tendance haussière en lien avec l'évolution des employeurs affiliés à l'organisme. Les produits sont ressortis à 45,2 milliards de FCFA en 2016 contre 38,7 milliards de FCFA en 2013, soit une hausse de 16,8%.

**Figure 2** : Produits et charges de la CNSS de 2013 à 2016



## **II. PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES 2019-2021**

La croissance devrait être marquée par une légère hausse en 2018, et des réformes sont nécessaires pour améliorer les perspectives à moyen terme. La croissance moyenne s'établira à 5,2 % en 2018 en hausse par rapport à 2017, où elle était de 4,9%. Sur la base des politiques actuelles, on s'attend à ce que la croissance se stabilise un peu au-dessus 5 % à moyen terme. Pour ce qui concerne les finances publiques, continuer à adopter une politique budgétaire prudente s'avère indispensable pour maîtriser la dette publique. Notre pays devrait également renforcer la mobilisation des recettes et poursuivre les réformes structurelles entreprises afin de réduire les distorsions de marché et de créer ainsi un environnement favorable à l'investissement privé.

### **2.1. Perspectives économiques 2019 -2021**

#### **2.1.1. Orientation économique du budget général**

La stratégie budgétaire vise l'amélioration du taux de pression fiscale qui est escompté s'accroître régulièrement pour atteindre 20% en 2020. Par ailleurs, afin de réaliser les objectifs du Programme de Renaissance Acte II déclinés dans la DPG, le Gouvernement entend atteindre un niveau de déficit budgétaire acceptable à court terme. A cet effet, Il est envisagé de faire passer le déficit budgétaire hors dons et avec dons respectivement de 13,2% et 5,9% en 2018 à 9,5% et 3% en 2021. Dans le même temps, le Gouvernement consolidera les soldes de trésorerie de l'Etat de sorte que le budget permette de faire face aux chocs imprévus et, infra-annuellement, de combler les écarts temporaires entre les flux de recettes et ceux de dépenses.

Les objectifs en matière de recettes budgétaires visent notamment l'accroissement des ressources internes à travers le renforcement des capacités des régies financières, l'élargissement de la base fiscale, la réduction du champ des exonérations, la poursuite de la lutte contre l'incivisme fiscal et la fraude douanière, l'informatisation des services, et la mobilisation des ressources supplémentaires liées à l'exploitation pétrolière et aurifère.

Pour ce qui est de la mobilisation des ressources extérieures, le Gouvernement s'engage à mener une diplomatie offensive en vue de leur accroissement malgré la rareté ambiante au niveau international. En outre, une feuille de route a été préparée pour accélérer la mobilisation des ressources annoncées lors de la table ronde sur le financement du PDES 2017-2021.

#### **2.1.2. Cadrage macroéconomique à moyen terme 2019-2021**

L'environnement économique serait favorable, à court terme, dans toutes les grandes régions du monde. En effet, selon le FMI dans ses dernières éditions des perspectives de l'économie mondiale (avril 2018), la reprise de la croissance économique mondiale observée en 2017

(+3,8%) devrait se poursuivre en 2018 et se maintenir en 2019 (+3,9%). L'examen de l'évolution par région permet de relever une accélération de la croissance en 2018 suivi d'un ralentissement en 2019 dans les pays avancés (2,5% et 2,2% contre 2,3% en 2017) alors que dans les pays émergents et en développement la progression se poursuivrait au cours de la période (4,9% et 5,1% contre 4,8% en 2017).

Au niveau des pays avancés, la croissance des Etats-Unis serait la plus dynamique en lien entre autres avec les réformes budgétaires entreprises (baisse des impôts sur les bénéficiaires, hausse des dépenses publiques) par les autorités américaines actuelles. Pour ce qui est des pays émergents et en développement, les activités économiques de l'Inde (7,4% et 7,8% contre 6,7% en 2017) porteraient la croissance de la zone.

En Afrique Subsaharienne, la croissance s'affermirait, en lien notamment avec la sortie progressive du Nigéria de la récession (2,1% et 1,9% contre 0,8% en 2017).

Dans la zone UEMOA, l'activité économique a été bien orientée en 2017 malgré l'évolution mitigée des cours des principales matières premières d'exportation de ses Etats membres et la persistance des menaces sécuritaires dans certains pays. En effet, la croissance économique est estimée à 6,7% en 2017 contre 6,6% en 2016. Les investissements publics (infrastructures routières, agricole, énergétiques, etc.) ont permis de soutenir tous les secteurs d'activité et renforcer la résilience des économies.

**Tableau 6 : PIB en volume, pourcentage de variation par rapport à l'année précédente**

Années	2016	2017	2018	2019
<b>Monde</b>	<b>3,2</b>	<b>3,8</b>	<b>3,9</b>	<b>3,9</b>
<b>Pays avancés</b>	<b>1,7</b>	<b>2,3</b>	<b>2,5</b>	<b>2,2</b>
<i>dont: États-Unis</i>	<i>1,5</i>	<i>2,3</i>	<i>2,9</i>	<i>2,7</i>
<i>dont : Zone euro</i>	<i>1,8</i>	<i>2,3</i>	<i>2,4</i>	<i>2,0</i>
<b>Pays émergents et en développement</b>	<b>4,4</b>	<b>4,8</b>	<b>4,9</b>	<b>5,1</b>
<i>dont la Chine</i>	<i>6,7</i>	<i>6,9</i>	<i>6,6</i>	<i>6,4</i>
<i>dont Afrique subsaharienne</i>	<i>1,4</i>	<i>2,8</i>	<i>3,4</i>	<i>3,7</i>
<i>dont Nigéria</i>	<i>-1,5</i>	<i>0,8</i>	<i>2,1</i>	<i>1,9</i>
<i>dont UEMOA</i>	<i>6,6</i>	<i>6,7</i>	<i>nd</i>	<i>nd</i>

**Source** : FMI. Perspectives de l'économie mondiale, Avril 2018, BCEAO, mars 2018

Le marché des matières premières a été marqué, en 2017, par la remontée des cours du pétrole. En effet, après le repli observé en 2015 (-47,2%) et 2016 (-15,7%), le cours moyen annuel du baril du pétrole s'est établi à 52,81 dollars US en 2017 soit une hausse de 23%. Cette évolution résulte entre autres des accords conclus entre les pays membres de l'OPEP au cours de l'année pour réduire leurs productions donc l'offre mondiale et ceci jusqu'à fin 2018. Ainsi, pour les années 2018 et 2019, le cours moyen annuel du pétrole est attendu respectivement à 62,3 dollars US (+18%) et 58,2 dollars US (-6,6%). Pour ce qui est de l'uranium, son cours a



poursuivi sa tendance baissière, en 2017, en ressortant à 21,7 dollars US la livre (-17,6%) contre 26,3 dollars US la livre (-28,4%) en 2016. D'après les prévisions du FMI, une hausse des cours devrait être attendue en 2018 (+2,3%) et 2019 (+6,8%).

Les prix à la consommation ont augmenté, en 2017, dans les pays avancés (+1,7% contre 0,8% en 2016) en lien avec la hausse des prix des produits énergétiques. En 2018 et 2019, l'inflation serait maîtrisée dans les différentes zones, elle ressortirait respectivement à 2% et 1,9% dans les pays avancés et 4,6% et 4,3% dans les pays émergents et les pays en développement.

L'économie mondiale semble bénéficier d'un redressement progressif. Bien que l'économie nigérienne soit peu intégrée aux marchés financiers internationaux, elle pourra profiter de cette embellie à travers la reprise de l'aide extérieure, d'un solde commercial moins dégradé avec le Nigeria et de l'amélioration du contexte sécuritaire.

### **2.1.3. Les projections macro-économiques nationales 2019-2021**

Les projections macro-économiques sur la période 2019-2021 tiennent compte des niveaux de réalisations antérieures, des perspectives pétrolières et minières et des capacités objectives de mise en œuvre des politiques économiques. En outre, elles tiennent compte de l'environnement économique régional et international ci-dessus décrits, ainsi que des principes directeurs relatifs à la convergence au sein de l'UEMOA. Les actions essentielles à mettre en œuvre au regard de ces perspectives sont les suivantes :

- le raffermissement des bases de l'économie et le renforcement de son potentiel à réaliser un rythme de croissance accéléré, à même de répondre au double objectif d'amélioration du revenu et de création d'emplois, et de consolidation des fondements d'un développement durable ;
- la poursuite du programme économique et financier et la mise en œuvre des réformes des finances publiques et du secteur financier pour consolider le cadre macroéconomique ;
- l'accélération de la mise en œuvre de l'initiative 3N (les Nigériens Nourrissent les Nigériens) en vue de réduire la dépendance de la production agricole des aléas climatiques et l'extension des surfaces cultivables par la promotion des investissements et de l'irrigation ;
- la poursuite des grands chantiers, notamment la construction d'abattoirs modernes, le barrage de Kandadji, l'exploitation du gisement de charbon de Salkadamna, l'extension de la cimenterie de Malbaza ;
- le renforcement de la gestion budgétaire et l'amélioration des administrations fiscales face à des déficits budgétaires de plus en plus importants ;
- la poursuite du renforcement des capacités institutionnelles de l'administration ;
- l'amélioration progressive de tous les critères de convergence par une mobilisation accrue des recettes et une amélioration de la qualité des dépenses courantes, une maîtrise de l'inflation et une diversification de l'économie.

En somme, la mise en œuvre de ces actions devra permettre d'avoir des effets positifs sur la croissance économique ainsi que sur les finances publiques et la balance commerciale. Cela devrait aussi permettre une amélioration du profil des critères de convergence sur la période 2019-2021.

### **Les principales hypothèses retenues pour les prévisions :**

- une production agricole qui bénéficierait d'une meilleure répartition pluviométrique, dans l'espace et dans le temps, ainsi que des effets des réformes dans le cadre de l'Initiative 3N ;
- la SORAZ atteindrait au moins sa pleine capacité en 2019 et ce niveau se maintiendrait jusqu'à 2021 ;
- en rapport avec la faiblesse de la demande et du vieillissement des sites, la production d'uranium devrait se stabiliser autour de 2800 tonnes ;
- la poursuite/début de réalisation des grands chantiers tels que le Sommet de l'UA, la construction du pipeline, du troisième pont, des échangeurs, la réhabilitation de l'aéroport DIORI HAMANI, etc....

Sur la base de ces hypothèses, la croissance économique compatible avec le potentiel de production nationale ressortira à 5,6% en moyenne sur la période 2019-2021. Elle passera de 5,3% en 2019 à 5,7% en 2020 et 5,8% en 2021, tirée principalement par l'agriculture et la production pétrolière.

En effet, le secteur primaire connaîtrait une croissance moyenne de 5,0% sur la période 2019-2021 avec 4,1% en 2019, 5,1% en 2020 et 5,8% en 2021. Cette évolution serait due à l'augmentation de la production agricole qui s'accroîtrait en moyenne de 5,2% par an sous l'hypothèse d'une bonne répartition des pluies dans le temps et l'espace, de la volonté du gouvernement à soutenir le secteur à travers la poursuite de l'initiative 3N, la modernisation de l'agriculture pluviale et la réalisation de certains projets structurants dans le cadre du PDES 2017-2021.

En ce qui concerne le secteur secondaire, sa croissance passerait de 6,1% en 2019 pour se maintenir à 3,5% en 2020 et 2021 soit une moyenne annuelle de 4,4% sur la période sous-revue. Cette évolution serait liée à la tenue de la branche activités extractives qui progresserait en moyenne annuelle de 2,2%. Cette évolution des activités extractives résulterait essentiellement des effets combinés de la baisse de la production d'uranium et du maintien de la production pétrolière. En ce qui concerne les autres branches du secteur, la production et distribution d'électricité, gaz et eau bénéficierait des effets des investissements à réaliser dans le cadre de la mise en œuvre du PDES 2017-2021 dans son volet construction de deux centrales d'énergie solaire de 20 et 30 MW à Gorou Banda, du projet de construction de deux lignes électriques de 132 KVA de SORAZ-Zinder et Maradi-Malbaza et notamment la ligne de transport électrique de la dorsale Nord du WAPP (West African Power Project) qui connecterait le Niger, le Burkina-Faso et le Bénin.

Quant au secteur tertiaire, sa croissance passerait de 6,2% en 2019 à 7,2% en 2020 et 6,5% en 2021 soit une moyenne annuelle de 6,6%. Cette évolution serait imputable aux actions entreprises dans le cadre de la préparation du sommet de l'Union Africaine, à la poursuite de l'installation de la fibre optique et aux nouvelles politiques dans le secteur du commerce avec l'amélioration du climat des affaires de Doing business, au tourisme et transport. Ainsi, la croissance moyenne par an des différentes branches hébergement et restauration, communications et transport s'établirait respectivement à 8,6%, puis 7,3% et 7,3%.

Du côté de la demande, les résultats indiquent que la croissance serait tirée principalement par les exportations de biens et de services, l'investissement et la consommation finale.

En effet, la consommation finale connaîtrait une croissance moyenne de 5,0% par an en lien avec l'augmentation des dépenses de consommation finale des ménages qui croîtrait de 5,1% en moyenne et de celle des administrations publiques qui augmenterait de 4,6% en moyenne annuelle.

Par rapport, aux investissements, ils augmenteraient de 7,7% en moyenne par an sur la période de projection. Cette augmentation des investissements serait soutenue par l'investissement privé avec une hausse de 9,9% par an et l'investissement public qui s'établirait à 3,9% en lien avec la poursuite des grands travaux publics et au dynamisme du secteur privé conformément aux objectifs stratégiques du gouvernement déclinés dans le PDES 2017-2021.

Concernant les exportations, elles progresseraient avec une croissance moyenne annuelle de 2,6%. Cette progression s'expliquerait par la baisse des exportations d'uranium. Les importations n'augmenteraient que de 4,9% par an en moyenne.

Le taux d'inflation ressortirait à 1,92% en moyenne, inférieur à la norme communautaire de l'UEMOA de 3%. Il se maintiendrait à 2,0% de 2019 à 2021. Cette évolution du niveau général des prix résulterait de la bonne tenue de la production agricole et du maintien des actions ciblées de distribution gratuite et des ventes à prix modérés des denrées alimentaires pendant les périodes de soudure.

## **2.2. Perspectives des Finances publiques 2019-2021**

### **2.2.1. Opérations financières de l'Etat 2019-2021**

Conformément aux objectifs macroéconomiques assignés dans le Plan de Développement Économique et Social (PDES 2017-2021), le PGRFP IV et dans le Programme Économique et Financier (PEF 2017-2021), l'année 2019 sera marquée par la poursuite de la mise en œuvre des réformes économiques et financières. Les efforts du Gouvernement seront aussi poursuivis pour l'amélioration de la gestion des finances publiques à travers la mobilisation conséquente des ressources intérieures et la maîtrise des dépenses publiques.

Ainsi, il est prévu une progression de 29,8% des recettes totales sur la période passant de 885,2 milliards en 2019 à 1 149,0 milliards en 2021. Les recettes fiscales progresseraient globalement de 27,1%.

Les dépenses totales enregistreraient une hausse de 11,1% sur la période passant de 1592,8 milliards en 2019 à 1 769,2 milliards en 2021. Cette progression résulterait de la hausse combinée des dépenses courantes de 10,6% et de celle des dépenses en capital de 11,5%.

Quant au déficit global dons compris, il devrait s'améliorer passant ainsi de -254,0 milliards en 2019 à -189,9 milliards en 2021.

Le tableau ci-après présente la situation des finances publiques sur la période 2019 à 2021.

**Tableau 7** : Tableau des Opérations Financières de l'État 2019-2021 (en milliards de F CFA)

<b>TOFE</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
<b>Recettes totales</b>	<b>885,2</b>	<b>1016,4</b>	<b>1149,0</b>
<b>Recettes fiscales</b>	<b>795,1</b>	<b>906,9</b>	<b>1010,9</b>
<b>Hors ressources naturelles</b>	<b>643,4</b>	<b>747,2</b>	<b>878,9</b>
<b>Ressources naturelles</b>	<b>151,6</b>	<b>159,8</b>	<b>131,9</b>
<b>Impôts sur le revenu, les bénéfices et gains en capital</b>	<b>213,7</b>	<b>271,2</b>	<b>304,9</b>
Impôts sur les bénéfices	144,3	176,9	194,0
Impôts sur les revenus des valeurs mobilières	10,1	11,8	15,0
Impôts sur les salaires et la main-d'œuvre (ITS)	55,9	78,8	92,0
Impôts sur le patrimoine	3,4	3,7	3,9
<b>Impôts sur les biens et services</b>	<b>297,4</b>	<b>318,2</b>	<b>330,0</b>
TVA	178,0	196,6	214,9
Droits d'accises	46,8	47,0	47,7
Redevance superficielle	4,2	4,0	4,2
Redevances ad valorem	40,2	41,6	32,7
Taxe intérieure sur les produits pétroliers	12,5	13,2	13,8
Autres taxes sur biens et services	15,7	15,8	16,7
<b>Taxes sur commerce extérieur</b>	<b>231,5</b>	<b>254,9</b>	<b>276,0</b>
Droits et taxes à l'importation hors TVA	77,8	84,8	91,2
TVA à l'importation	99,3	109,7	119,9
Droits et taxes à l'exportation	54,4	60,5	65,0
<b>Autres Recettes fiscales</b>	<b>31,1</b>	<b>39,7</b>	<b>75,4</b>

<b>TOFE</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
<b>Recettes fiscales pour compte des tiers</b>	<b>21,3</b>	<b>22,9</b>	<b>24,6</b>
<b>Recettes non fiscales</b>	<b>74,5</b>	<b>92,4</b>	<b>113,6</b>
<b>Hors ressources naturelles</b>	<b>57,0</b>	<b>73,3</b>	<b>89,4</b>
<b>Ressources naturelles</b>	<b>17,5</b>	<b>19,1</b>	<b>24,2</b>
Dividendes	19,9	21,4	26,4
Recettes exceptionnelles	0,0	0,0	0,0
Autres recettes non fiscales	54,6	70,9	87,2
Recettes bud. ann + c.s	15,6	17,1	24,5
<b>Dépenses totales</b>	<b>1592,8</b>	<b>1706,5</b>	<b>1769,2</b>
<b>Dépenses courantes</b>	<b>772,9</b>	<b>827,3</b>	<b>855,1</b>
Dépenses courantes budgétaires	747,4	799,8	825,7
Traitements et salaires	284,7	309,7	325,4
Matériels et fournitures	146,0	154,9	160,5
Subventions et transferts	249,5	265,8	271,5
Intérêts exigibles	67,1	69,3	68,2
Dette extérieure	19,3	19,8	21,1
Dette intérieure	47,8	49,5	47,1
Autres dépenses courantes (ajustement)	0,0	0,0	0,0
Budgets annexes/comptes spéciaux	25,5	27,5	29,5
<b>Dépenses en capital et prêts nets</b>	<b>819,9</b>	<b>879,2</b>	<b>914,1</b>
Dépenses d'équipement	819,9	879,2	914,1
Sur ressources budgétaires	262,9	250,0	342,0
Sur ressources extérieures	557,0	629,2	572,1
Prêts nets	0,0	0,0	0,0
<b>Solde courant (épargne publ. intérieure)</b>	<b>112,2</b>	<b>189,1</b>	<b>293,8</b>
<b>Solde primaire (S. global base eng. + Intérêts)</b>	<b>-640,6</b>	<b>-620,8</b>	<b>-552,1</b>
<b>Solde global (base engagement) hors dons</b>	<b>-707,7</b>	<b>-690,1</b>	<b>-620,3</b>
<b>Solde global (base engagement) dons compris</b>	<b>-254,0</b>	<b>-221,2</b>	<b>-189,9</b>
<b>Solde global de base 1)</b>	<b>-150,7</b>	<b>-60,9</b>	<b>-48,2</b>
Variation des arriérés (réduction -)	0,0	0,0	0,0
Arriérés intérieurs (nets)	0,0	0,0	0,0
Arriérés extérieurs	0,0	0,0	0,0

<b>TOFE</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
Raps	0,0	0,0	0,0
Prêts nets	0,0	0,0	0,0
<b>Solde primaire</b>	<b>-640,6</b>	<b>-620,8</b>	<b>-552,1</b>
<b>Solde primaire hors ressources naturelles</b>	<b>-1301,5</b>	<b>-1387,1</b>	<b>-1455,2</b>
<b>Solde global (base encais./décais.)</b>	<b>-707,7</b>	<b>-690,1</b>	<b>-620,3</b>
<b>Financement</b>	<b>707,7</b>	<b>690,1</b>	<b>620,3</b>
<b>Financement extérieur</b>	<b>681,6</b>	<b>746,8</b>	<b>689,9</b>
Dons	453,7	468,9	430,4
Appui budgétaire (Aide budg.+aut.fonds conc.)	119,9	108,7	118,4
Dons projets	333,8	360,2	312,0
Assistance PPTE	0,0	0,0	0,0
Prêts	263,7	312,6	307,1
Budgétaires	40,5	43,6	47,0
Projets	223,2	269,0	260,1
Amortissement exigible	-35,8	-34,7	-47,6
Allègement de la dette	0,0	0,0	0,0
Dette en discussion	0,0	0,0	0,0
<b>Financement intérieur</b>	<b>26,1</b>	<b>-56,7</b>	<b>-69,6</b>
Secteur bancaire	3,7	-4,7	-23,1
Secteur non bancaire	22,4	-52,0	-46,5

Source : Comité DRF/DGOF/R/MF

## 2.2.2. Projection des ressources et des dépenses du budget général

### 2.2.2.1. Projection des ressources du budget général de l'Etat

Les ressources budgétaires sont projetées à 1.772,90 milliards de FCFA en 2019 contre 1.742.44 milliards de FCFA dans le budget 2018, soit une augmentation de 1,7%. Elles connaîtront une croissance moyenne de 3,1% sur la période 2019-2021 et s'établiraient à 1.877,8 en 2020 et 1.910,12 en 2021. Les projections des ressources sont faites hors exonération fiscales et sont détaillées dans le tableau suivant.

**Tableau 8** : Évolution des prévisions des ressources du budget général de l'État sur la période 2018-2019 (en milliards de F CFA, hors exonérations)

<b>Années</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
<b>1- Ressources extérieures</b>				

Années	2018	2019	2020	2021
<b>Dons et legs</b>	<b>417,33</b>	<b>458,90</b>	<b>485,30</b>	<b>485,30</b>
<i>dont: dons projets</i>	327,90	333,80	360,20	360,20
<i>aides budgétaires</i>	84,23	119,90	119,90	119,90
<i>ARTP</i>	5,20	5,20	5,20	5,20
Obligations du Trésor	150,00	116,00	90,00	90,00
Tirages sur emprunts projets	210,27	223,20	269,00	269,00
Emprunts programmes	91,40	91,40	91,40	91,40
<b>Total ressources extérieures</b>	<b>869,00</b>	<b>889,50</b>	<b>935,70</b>	<b>935,70</b>
<b>2 - Ressources internes</b>				
Recettes fiscales	828,16	839,97	875,70	909,37
Recettes non fiscales	28,17	30,48	30,50	30,16
Recettes exceptionnelles	17,11	12,94	35,90	34,89
<b>Total ressources internes</b>	<b>873,44</b>	<b>883,40</b>	<b>942,10</b>	<b>974,42</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1742,44</b>	<b>1772,90</b>	<b>1877,80</b>	<b>1910,12</b>

Les ressources du budget général de l'État sont constituées des ressources internes et des ressources extérieures.

#### **2.2.2.2. Projection des ressources internes**

Les recettes fiscales sont projetées à 839,97 milliards de FCFA en 2019 contre 828,16 milliards de FCFA en 2018, représentant un accroissement de 1,4% ou 11,81 milliards. Sur la période 2019-2021, elles progresseraient de 3,2% en moyenne.

L'accroissement des recettes fiscales est la résultante des performances de certaines catégories d'impôts et taxes, notamment les Droits et taxes à l'exportation (+13,67 milliards), les Impôts et taxes intérieures sur les biens et services (+5,85 milliards) et de la contreperformance des droits de timbres et d'enregistrement (-8,9 milliards) et des Droits et taxes à l'importation (-3,99 milliards). Le taux de pression fiscale (recettes fiscales/PIB courant) s'établira à 15,0% en 2019, niveau légèrement inférieur à la prévision de l'année 2018 qui s'élève à 15,87 %. Il restera en deçà de la norme communautaire de l'UEMOA minimale de 20% à l'horizon de convergence.

Les recettes non fiscales connaîtront une augmentation de 2,31 milliards en lien avec l'augmentation des dividendes attendus grâce à un meilleur suivi des entreprises publiques. Elles sont projetées à un taux moyen de 2,4% sur la période.

Les recettes exceptionnelles demeureront quasi stables autour de 12 milliards sur la période 2018-2021.

Le tableau ci-dessous présente de façon détaillée les résultats des projections des ressources internes du budget général de l'État hors exonération.

**Tableau 9 :** Projection des ressources internes sur la période 2018-2021(en milliards de F CFA, hors exonérations)

Années	2018	2019	2020	2021
<b>Recettes fiscales</b>	<b>828,16</b>	<b>839,97</b>	<b>875,70</b>	<b>909,37</b>
Impôts sur les revenus, les bén. et gains en capital	137,33	140,08	142,88	145,73
Impôts sur les salaires versés et autres rémunérations	57,58	58,73	59,90	61,10
Impôts sur le patrimoine	18,54	18,91	19,29	19,67
Impôts et taxes intérieures sur les biens et services	292,49	298,34	304,31	310,40
Droits de timbre et d'enregistrement	53,51	44,58	45,67	46,78
Droits et taxes à l'importation	180,13	176,14	193,94	209,99
Droits et taxes à l'exportation	41,14	54,81	60,35	65,34
Autres recettes fiscales	47,45	48,40	49,37	50,35
<b>Recettes non fiscales</b>	<b>28,17</b>	<b>30,48</b>	<b>30,50</b>	<b>29,16</b>
Revenus de l'entreprise et du domaine	1,51	1,69	1,69	1,69
Droits et frais administratifs	1,29	1,40	1,42	1,41
Amendes et condamnations pécuniaires	6,46	6,46	6,46	6,46
Produits financiers	18,58	20,59	20,59	19,24
Autres recettes non fiscales	0,33	0,34	0,35	0,36
<b>Recettes exceptionnelles</b>	<b>17,11</b>	<b>12,94</b>	<b>12,58</b>	<b>12,22</b>
Ressources PPTE	8,76	7,91	7,14	6,45
Autres (recettes exceptionnelles DGI et DGTCP)	8,35	5,04	4,98	5,01
<b>TOTAL</b>	<b>873,44</b>	<b>883,40</b>	<b>918,77</b>	<b>950,75</b>

### 2.2.2.3. Projection des ressources extérieures

Les ressources extérieures sont constituées des appuis budgétaires et des aides projets.

Les appuis budgétaires, composés des aides budgétaires et des emprunts- programme, sont projetés sur la base des connaissances des intentions des partenaires en matière d'appuis budgétaires. Ainsi, les prévisions retenues sont de 211,3 milliards de FCFA en 2019. Il est à noter des fonds de concours de 5,2 milliards provenant du Fonds d'Investissement pour le Développement.

Les aides projets, constituées des dons projets et des emprunts-projet, sont projetées en taux de croissance sur la base de la connaissance sur les programmes d'aide des bailleurs. Les dons



projets sont projetés à 333,8 milliards de FCFA en 2019 ; 360,2 milliards de FCFA en 2020 ; 360,2 milliards de FCFA en 2021. Les emprunts projets sont évalués à 223,2 milliards de FCFA en 2019, 269,0 milliards en 2020 et 269,0 milliards en 2021.

Le tableau ci-dessous présente les projections des ressources extérieures sur la période.

**Tableau 10 :** Les projections des ressources extérieures 2018-2021(en milliards de F CFA)

Années	2018	2019	2020	2021
<b>Appuis budgétaires</b>	<b>180,83</b>	<b>216,50</b>	<b>216,50</b>	<b>216,50</b>
Aides budgétaires	84,23	119,90	119,90	119,90
Emprunts programmes	91,40	91,40	91,40	91,40
Fond d'investissement pour le développement	5,20	5,20	5,20	5,20
<b>Aides projets</b>	<b>538,17</b>	<b>557,00</b>	<b>629,20</b>	<b>629,20</b>
Dons projets	327,90	333,80	360,20	360,20
Emprunts projets	210,27	223,20	269,00	269,00
<b>TOTAL</b>	<b>719,00</b>	<b>773,50</b>	<b>845,70</b>	<b>845,70</b>

#### 2.2.2.4. Projection des dépenses

En ce qui concerne les dépenses, le tableau qui suit présente les prévisions des budgets plafonds 2019-2021 en francs CFA. Cependant, du fait de la progression des ressources, les dépenses sont restées quasiment stables entre 2018 et 2019.

**Tableau 11 :** Prévisions des budgets 2019, 2020 et 2021 en F CFA (y compris les exonérations)

Catégorie	2018	2019	2020	2021
1	228 940 000 000	233 298 400 767	233 181 285 892	208 788 581 161
2	276 429 968 727	284 740 453 169	290 435 262 232	296 243 967 477
3	131 404 306 111	131 564 463 358	133 107 501 301	134 361 310 352
4	245 813 902 186	247 182 857 113	248 326 376 977	251 124 584 365
5	1 018 272 767 584	1 032 514 070 033	1 101 227 284 480	1 121 522 809 342
Ress. Propre	321 699 333 129	319 114 070 033	321 827 284 480	342 222 809 342
Fin.Ext.	538 173 434 455	557 000 000 000	629 200 000 000	629 200 000 000
Exo.	158 400 000 000	156 400 000 000	150 200 000 000	150 100 000 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 900 860 944 608</b>	<b>1 929 300 244 440</b>	<b>2 006 277 710 883</b>	<b>2 012 041 252 697</b>

Ainsi, les dépenses du budget général s'établiront à 1.929,30 milliards de FCFA en 2019 contre 1.900,86 milliards de FCFA en 2018, soit un accroissement de 1,7%.

Par nature de dépenses la situation est la suivante :

**Service de la dette** : le service de la dette progressera de 1,9% en 2019 par rapport au budget 2018 ;

**Traitements et salaires** : la masse salariale sera maîtrisée avec une hausse moyenne de 3,0% entre 2018-2019. Cette évolution sera liée à la poursuite des recrutements dans les secteurs prioritaires et l'amélioration des régimes indemnitaires et avancements ainsi que les effets attendus du contrôle du fichier de la solde, la bancarisation des fonctionnaires, de sorte à respecter le ratio masse salariale sur recettes fiscales, critère de convergence communautaire.

**Achats de biens et services** : il est prévu une légère hausse de 0,1% en 2019 de cette catégorie de dépenses.

**Subventions et transferts** : elles connaîtront une augmentation de 0,6% en 2019 par rapport à 2018 ;

**Les investissements** : ils progresseront globalement de 1,9% en 2019, en lien avec une hausse de 3,5% des investissements sur financement extérieur et la baisse de 0,8 % des investissements sur ressources propres.

En matière des finances publiques, les objectifs du gouvernement se présentent comme suit pour l'année 2019:

- consolider les finances publiques pour réduire les déficits budgétaires ;
- améliorer la mobilisation des ressources internes et les dons ;
- accroître l'efficacité et la qualité de la dépense publique.

Pour atteindre ces objectifs, l'accent sera mis sur les réformes suivantes :

**En matière des recettes :**

- l'élargissement de l'assiette fiscale à travers la recherche des niches fiscales ;
- l'adoption des mesures de rationalisation et de modernisation de la législation fiscale ;
- l'amélioration de manière durable du fonctionnement et du rendement de la TVA ;
- l'identification et la réduction progressive des exonérations ;
- la maîtrise de l'érosion des recettes fiscales sur les produits pétroliers ;
- la création d'un environnement propice aux affaires et au civisme fiscal ;
- une meilleure gestion du portefeuille de l'Etat et une amélioration du recouvrement des recettes domaniales ;
- la prise des mesures pour une mobilisation effective des financements annoncés du PDES.

**En matière des dépenses :**

- le renforcement des capacités en matière d'évaluation a priori des faisabilités techniques, économiques et financières des projets d'investissement ;

- l'amélioration progressive des procédures de budgétisation et de suivi de l'exécution des crédits d'investissement ;
- l'amélioration de la gestion des dépenses et la transparence des finances publiques ;
- l'amélioration de la gestion de la dette intérieure ;
- l'accélération de la production et de l'audit des comptes annuels de l'État ;
- le renforcement et le suivi des délais de paiement afin d'éviter la constitution d'arriérés;
- le renforcement du contrôle interne et externe des dépenses publiques.

#### **2.2.2.5. Projections de dépenses budgétaires par fonctions 2018-2021**

Le tableau ci-après, présente les prévisions des dépenses par catégorie et par fonction sur la période 2018 à 2021.

**Tableau 12** : Prévisions par fonction économique et par catégorie des enveloppes plafonds (hors PIE extérieur, hors dette et hors exonérations)

FONCTION	CATÉGORIE	2018	2019	2020	2021
AFFAIRES ECONOMIQUES	2	13 013 593 087	13 273 864 949	13 539 342 248	13 810 129 093
	3	6 737 817 492	6 630 990 041	6 710 110 036	6 774 399 683
	4	10 673 170 019	11 170 328 586	10 743 526 714	10 845 365 973
	5	62 695 982 448	49 115 760 012	54 183 999 498	58 348 520 412
<b>Total AFFAIRES ECONOMIQUES</b>		<b>93 120 563 046</b>	<b>80 190 943 587</b>	<b>85 176 978 495</b>	<b>89 778 415 161</b>
DEFENSE	2	49 678 831 550	50 672 408 181	51 685 856 345	52 719 573 472
	3	31 444 723 212	31 282 759 209	31 652 004 347	31 952 037 730
	4	3 746 773 523	3 727 474 818	3 771 471 958	3 807 222 222
	5	51 765 569 955	51 330 883 162	52 037 020 570	52 611 843 281
<b>Total DEFENSE</b>		<b>136 635 898 240</b>	<b>137 013 525 371</b>	<b>139 146 353 220</b>	<b>141 090 676 705</b>
ENSEIGNEMENT	2	94 449 425 707	96 338 414 221	98 265 182 506	100 230 486 156
	3	12 556 129 617	12 424 031 920	12 571 474 458	12 691 280 189
	4	86 051 715 343	85 608 484 212	86 618 961 461	87 440 033 638
	5	12 730 474 836	12 434 190 680	12 872 425 838	13 235 744 483
<b>Total ENSEIGNEMENT</b>		<b>205 787 745 503</b>	<b>206 805 121 033</b>	<b>210 328 044 264</b>	<b>213 597 544 466</b>
LOGEMENT ET EQUIPEMENTS COLLECTIFS	2	1 899 255 732	1 937 240 847	1 975 985 664	2 015 505 377
	3	135 342 391	134 645 276	136 234 557	137 525 942
	4	13 379 883	13 310 967	13 468 082	13 595 748
	5	13 093 373 360	15 529 033 083	12 483 343 089	13 721 534 943
<b>Total LOGEMENT ET EQUIPEMENTS COLLECTIFS</b>		<b>15 141 351 366</b>	<b>17 614 230 172</b>	<b>14 609 031 392</b>	<b>15 888 162 010</b>

FONCTION	CATÉGORIE	2018	2019	2020	2021
LOISIRS, CULTURE ET CULTE	2	506 374 738	516 502 233	526 832 277	537 368 923
	3	222 439 952	221 294 219	223 906 259	226 028 695
	4	600 785 163	597 690 667	604 745 491	610 477 951
	5	706 255 209	681 828 720	725 297 885	760 993 031
<b>Total LOISIRS, CULTURE ET CULTE</b>		<b>2 035 855 062</b>	<b>2 017 315 838</b>	<b>2 080 781 913</b>	<b>2 134 868 600</b>
ORDRE ET SECURITE PUBLICS	2	6 180 896 689	6 304 514 623	6 430 604 915	6 559 217 014
	3	13 320 758 342	13 252 146 406	13 408 567 730	13 535 669 253
	4	1 637 596 763	1 629 161 907	1 648 391 672	1 664 016 986
	5	5 029 358 923	4 808 090 855	4 924 082 326	5 018 937 375
<b>Total ORDRE ET SECURITE PUBLICS</b>		<b>26 168 610 717</b>	<b>25 993 913 790</b>	<b>26 411 646 643</b>	<b>26 777 840 627</b>
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	2	3 742 709 030	3 817 563 211	3 893 914 475	3 971 792 764
	3	562 019 696	544 564 408	551 164 022	556 526 597
	4	779 129 223	775 116 121	784 265 181	791 699 331
	5	2 022 927 179	2 012 507 581	2 036 262 155	2 055 564 144
<b>Total PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT</b>		<b>7 106 785 128</b>	<b>7 149 751 320</b>	<b>7 265 605 834</b>	<b>7 375 582 836</b>
PROTECTION SOCIALE	2	1 316 910 586	1 343 248 798	1 370 113 774	1 397 516 049
	3	328 988 498	327 293 960	331 157 164	334 296 245
	4	641 393 666	638 090 006	645 621 682	651 741 613
	5	479 383 197	476 914 013	482 543 253	487 117 342
<b>Total PROTECTION SOCIALE</b>		<b>2 766 675 947</b>	<b>2 785 546 775</b>	<b>2 829 435 874</b>	<b>2 870 671 249</b>
SANTE	2	25 892 885 045	26 410 742 746	26 938 957 601	27 477 736 753
	3	5 059 415 095	5 033 355 298	5 092 766 360	5 141 041 342
	4	36 165 470 768	35 979 191 361	36 403 870 698	36 748 947 628
	5	5 822 521 278	5 647 918 198	6 116 082 605	6 500 743 205
<b>Total SANTE</b>		<b>72 940 292 186</b>	<b>73 071 207 603</b>	<b>74 551 677 264</b>	<b>75 868 468 928</b>
SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	2	79 749 086 563	84 125 953 361	85 808 472 429	87 524 641 877
	3	61 036 671 816	61 713 382 622	62 430 116 368	63 012 504 676
	4	105 504 487 835	107 044 008 470	107 092 054 037	108 551 483 276
	5	167 333 511 971	177 076 943 730	175 966 227 261	189 481 811 125

FONCTION	CATÉGORIE	2018	2019	2020	2021
<i>Total SERVICES GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES</i>		413 623 758 185	429 960 288 183	431 296 870 094	448 570 440 954
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>975 327 535 380</b>	<b>982 601 843 673</b>	<b>993 696 424 990</b>	<b>1 023 952 671 536</b>

Source : Comité DPBEP

### 2.2.3. Stratégie et perspectives de l'endettement public 2019-2021

La stratégie d'endettement pour la période 2019-2021 tient compte de la politique de mobilisation des ressources extérieures et intérieures et des contraintes liées au respect des exigences en matière de coût et risque du portefeuille global. Par ailleurs, un des aspects importants est celui de l'accessibilité aux ressources.

#### 2.2.3.1. Stratégie d'endettement à moyen terme

L'objectif est de définir un cadre de mobilisation des financements tenant compte notamment de l'évolution des ressources concessionnelles disponibles, de l'ambition de diversification des partenaires financiers et de la profondeur du marché financier régional.

En effet, une réforme de la politique sur l'application de la conditionnalité liée à l'endettement public extérieur dans les programmes appuyés par le FMI est en cours d'examen depuis mars 2013. Cette réflexion s'inscrit dans un contexte où les pays à plus faible revenu s'efforcent de promouvoir la croissance grâce à une augmentation des investissements publics, particulièrement ceux qui visent à combler les déficits considérables d'infrastructure, et en présence d'un plus large éventail de possibilités de financement extérieur et d'une offre limitée de financements concessionnels classiques (FMI, décembre 2014).

En outre, elle tient compte de l'incertitude sur la disponibilité des ressources concessionnelles au regard de l'épuisement progressif des principaux fonds (IDA et FAD), qui constituaient les guichets privilégiés du Niger.

Ainsi, la stratégie retenue consiste à diversifier les sources de financement avec un endettement dont la structure est constituée de 40% de dette concessionnelle, 20% semi-concessionnelle, 5% de dette commerciale et 35% de recours au marché intérieur, principalement les ressources de la BOAD (57%).

**Tableau 13** : Caractéristiques de la stratégie d'endettement 2019-2021

Type de ressource	Concessionnelle	Semi-concessionnelle	Commercial USD	Marché intérieur

<b>Poids</b>	40%	20%	5%	35%
--------------	-----	-----	----	-----

Source : SP/CISPEE/NAB

### 2.2.3.2. Perspectives de l'endettement public à moyen terme

Sur la base du document d'analyse de viabilité de la dette menée à partir du stock de la dette publique à fin 2016, il a été apprécié l'évolution de la trajectoire de l'endettement en liaison avec le contexte macroéconomique projeté.

Le tableau ci-après décrit les différents ratios générés à partir de l'analyse.

**Tableau 14** : Évolution et tendances des ratios d'endettement de 2016 à 2020

	<b>NORMES</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
Ratios de solvabilité de la dette	VA/PIB<= 40%	40%	39%	37%	35%	34%
	VA/EBS<= 150%	161%	129%	103%	73%	68%
	VA/RBI<= 250%	164%	158%	152%	142%	139,0%
Ratios de liquidité	SD/RBI<= 20%	12%	13%	12%	15%	11%
	SD/EBS<= 20%	12%	10,4%	8%	7%	5%
Critère de convergence	STOCK DETTE/PIB<=	40,2%	41,6%	45,1%	43,6%	43,5%

Source : SP/CISPEE/NAB (rapport AVD 2016)

Les ratios de solvabilité et de liquidité ressortent tous en dessous des seuils critiques communautaires ou admis dans les normes internationales de gestion de la dette. A cet égard, la politique d'endettement prudente devrait se poursuivre. Par ailleurs, l'accélération de la mise en œuvre des projets de développement et le respect des délais de construction des infrastructures devraient permettre d'améliorer la soutenabilité.

### III. RISQUES SUR LES FINANCES PUBLIQUES

Les perspectives économique et financière du Niger sont favorables. Cependant, ces perspectives restent sujettes à des risques dont les principaux portent sur, entre autres, (i) la lenteur dans la mise en œuvre des réformes, (ii) la persistance de la baisse des cours des matières premières, (iii) la situation économique du Nigeria qui conditionne la vigueur des échanges de produits agropastoraux et le commerce de réexportation ainsi que les recettes douanières, (iv) l'évolution de la situation sécuritaire sous régionale, notamment ses impacts sur les activités et les échanges économiques dans les zones affectées, sur les dépenses publiques et (v) la mobilisation des recettes internes, (vi) les aléas climatiques (sécheresse, inondation, attaques d'ennemis de cultures et épizooties), qui impactent les activités agricoles, pastorales et le niveau des prix, (vii) le climat sociopolitique dont la stabilité garantit celle des activités économiques.

Le tableau ci-après présente la nature des risques ainsi que leurs impacts potentiels

**Tableau 15** : Matrice d'évaluation des risques

<b>Matrice d'évaluation des risques</b>		
<b>Nature/Source du Risque</b>	<b>Probabilité</b>	<b>Impact attendu</b>
<b>Chocs intérieurs potentiels</b>		
Détérioration de la situation sécuritaire	<i>Moyenne</i>	<i>Haut</i> Si la situation sécuritaire se détériore, elle pourrait avoir une forte incidence sur la croissance et la balance des paiements en raison de la perturbation de l'activité économique et la réduction des investissements directs étrangers (IDE). Le faible recouvrement des impôts et l'augmentation des dépenses liées à la sécurité auront un impact négatif sur la situation financière. Cette situation augmentera immédiatement le ratio de la dette au PIB, diminuera le dénominateur, enregistrera des recettes inférieures aux prévisions, tout en augmentant les dépenses publiques ; et, par conséquent, augmentera les besoins d'endettement de l'État.
Les retards dans la réalisation des projets du secteur des industries extractives	<i>Moyenne à haute</i>	<i>Haut</i> Les retards dans la mise en œuvre des projets des industries extractives pourraient avoir un impact majeur sur l'activité économique à moyen terme, le compte courant, et la situation financière, ce qui conduit à une augmentation des besoins d'endettement.

<b>Matrice d'évaluation des risques</b>		
La diminution du prix du pétrole /de l'uranium	Moyenne	<i>Haut</i> <i>Une nouvelle baisse des prix du pétrole et de l'uranium pourrait avoir un impact négatif sur la croissance, la balance des paiements et la situation financière, ce qui conduit à une augmentation des besoins d'endettement de l'État.</i>
Conditions climatiques défavorables/ Catastrophes naturelles	Haute	<i>Haut</i> <i>Les conditions climatiques défavorables réduisent la production agricole, accroissent l'insécurité alimentaire, par conséquent, ralentissent la croissance économique et augmentent les besoins d'endettement de l'État.</i>
Accumulation continue de la dette due à la faiblesse des capacités de mise en œuvre des politiques et de gestion de la dette	Moyenne à haute	<i>Haut</i> <i>La faible capacité de mise en œuvre des politiques et de la gestion de la dette entraîne l'accumulation continue de la dette avec un impact considérable sur la viabilité de la dette.</i>
Réduction de l'appui des donateurs	Moyenne	<i>Haut</i> <i>La réduction de l'appui des partenaires au développement pourrait avoir un impact négatif sur les projets de développement, les programmes de protection sociale, l'exécution des programmes, en augmentant les besoins d'endettement de l'État.</i>
Accumulation de passifs éventuels	Moyenne	<i>Haut</i> <i>Le passif conditionnel de l'État via l'octroi de garantie aux entreprises publiques, et le Partenariat public-privé (PPP) sur des accords contractés pour les projets de développement, peut se concrétiser en cas d'échec des projets.</i>
L'accumulation des arriérés dus à un manque de contrôle des dépenses	Moyenne	<i>Haut</i> <i>L'accumulation des arriérés dus à un manque de contrôle des dépenses est susceptible d'affecter la soutenabilité budgétaire qui se traduirait par une augmentation des besoins d'endettement de l'État.</i>
<b>Chocs extérieurs potentiels</b>		
Changement dans la politique monétaire de la BCEAO	Basse	<i>Haut</i> <i>L'accès actuel des banques commerciales au guichet de refinancement de la BCEAO représente le principal moteur des adjudications de bons du Trésor dans la région. Si le taux de refinancement de la BCEAO est en hausse ou les conditions du guichet de refinancement changent, cela diminuerait l'appétit des investisseurs pour les titres du Trésor. Par conséquent, les coûts d'emprunt de l'État augmenteraient.</i>



<b>Matrice d'évaluation des risques</b>		
L'augmentation du volume des émissions dans l'UEMOA	<i>Moyenne</i>	<i>Moyen</i> Puisque tous les pays de l'Union Économique et Monétaire Ouest africaine émettent leurs titres sur le même marché, la capacité de ce marché à absorber une éventuelle augmentation des émissions souveraines émises est limitée. Cela pourrait provoquer une hausse des coûts d'emprunt
Faible croissance économique dans la zone Euro	<i>Moyenne</i>	<i>Moyen</i> Si la croissance économique dans la zone Euro reste soutenue pendant une longue période, une dépréciation générale de l'Euro face aux autres devises est possible. Le FCFA étant arrimé à l'Euro, cela signifierait des coûts plus élevés de remboursements de la dette extérieure libellée en devises autres que l'Euro.
Changement dans la politique monétaire de la Réserve fédérale des États-Unis	<i>Haute</i>	<i>Bas</i> Une hausse des taux d'intérêt décidée par la Réserve fédérale américaine d'ici la fin de l'année ou au début de l'année prochaine pourrait potentiellement provoquer une évolution à la hausse de la courbe des taux américains qui augmenterait les futurs coûts d'emprunt de dette libellée en USD.
Détérioration des échanges avec le Nigeria	<i>Moyenne</i>	<i>Haut</i> Une chute des échanges commerciaux avec le Nigeria pourrait affecter la croissance économique du Niger et conduire à une baisse des recettes publiques avec une détérioration conséquente du déficit primaire.

Source : Atelier SDMT Mission Banque Mondiale/FMI, mai 2016

## CONCLUSION

L'activité économique nigérienne continue d'afficher de bons résultats même si celle-ci reste sujette aux aléas climatiques et à la volatilité des cours des matières premières ainsi qu'aux tensions sécuritaires. Il est enregistré un taux de croissance de 4,9% en 2017. Pour l'année 2018, le taux de croissance ressortirait à 5,2%.

En matière d'inflation, le niveau général des prix à la consommation est ressorti en baisse de 0,2% en 2016, après une hausse de 1% en 2015. Le taux d'inflation, qui était de 2,4% en 2017, se situerait à 2,8% en 2018, légèrement en dessous de la norme communautaire fixé à 3% au maximum.

La situation des finances publiques a été caractérisée par une amélioration du déficit budgétaire global, dons compris en pourcentage du PIB qui est passé de 9,0% en 2015 à 6,1% en 2016 et à 5,2% en 2017, à la faveur d'une progression des recettes et une maîtrise des dépenses courantes. Pour l'année 2018, ce déficit se creuserait légèrement pour s'établir à 5,9% du PIB.

L'orientation de la politique économique pour la période 2019-2021 étant la promotion d'une croissance économique soutenue, réductrice de pauvreté, les axes essentiels des perspectives pour l'année 2019 sont (i) la poursuite du programme économique et financier et la mise en œuvre des réformes des finances publiques et du secteur financier pour consolider le cadre macroéconomique (ii) l'accélération de la mise en œuvre de l'initiative 3N (les Nigériens Nourrissent les Nigériens) en vue de réduire la dépendance de la production agricole des aléas climatiques et l'extension des surfaces cultivables par la promotion des investissements et de l'irrigation (iii) la poursuite des grands chantiers, notamment la construction d'abattoirs modernes, le barrage de KANDADJI, l'exploitation du gisement de charbon de SALKADAMNA, l'extension de la cimenterie de MALBAZA (iv) le renforcement de la gestion budgétaire et l'amélioration des administrations fiscales face à des déficits budgétaires de plus en plus importants (v) la poursuite du renforcement des capacités institutionnelles de l'administration.

Ainsi, le DPBEP 2019-2021 tient compte des réformes à mettre en œuvre pour améliorer la performance des recettes intérieures et de la nécessité d'exécuter les dépenses prioritaires. En effet, la viabilité des finances publiques requiert un engagement fort du Gouvernement, notamment en matière des réformes structurelles. Elle commande également des efforts de rationalisation des dépenses.

En somme les allocations, tous secteurs confondus, ressortiront à 1 929,30 milliards en 2019, elles passeront de 2 006,27 milliards en 2020 à 2 012,04 milliards en 2021.

Ces allocations se feront dans un contexte d'une politique d'endettement prudente qui permettra le financement des plans d'investissement tout en assurant la viabilité de la dette.